



COMMUNIQUE DE PRESSE

Participation de Synergie-Togo à la réunion de présentation du projet de recensement des Togolais de l'extérieur.

Le 11 novembre 2021, sur invitation du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE) et du ministère des Affaires étrangères (MAE) du Togo, Synergie-Togo a participé à la réunion de présentation du projet de recensement des Togolais de l'extérieur. Ce projet de recensement/cartographie de la diaspora Togolaise initié par le gouvernement togolais répond à un appel à candidature lancé par l'Office International des Migrations de l'ONU (OIM) le 25 janvier 2021¹.

La réunion a porté essentiellement sur les objectifs du projet, l'outil informatique dédié à la collecte des informations, les résultats attendus et l'implication des associations représentant les Togolais de la diaspora dans le projet.

Synergie-Togo espère que la photographie de la population togolaise de l'extérieur qui sortira de ce recensement permettra de mettre en place des projets ambitieux et inclusifs au profit de la diaspora, quelle que soit son appartenance politique. Cependant, compte tenu du caractère sensible de certaines données à recueillir au cours de l'opération, Synergie-Togo, dans son rôle d'organisation de protection des droits Humains, a interpellé les responsables du projet sur les points suivants :

- Les garanties à apporter pour surmonter la défiance vis-à-vis d'une initiative qui, par crainte de l'utilisation des données collectées à des fins autres que celles annoncées, risque d'être considérée comme une nouvelle opération de « flicage » ,
- Le fait que la collecte d'information sur la composition familiale des personnes recensées soit obligatoire,
- La mise en conformité du projet de recensement avec les lois des pays d'accueil sur la protection des données personnelles, notamment avec le règlement général sur la protection des données (RGPD) en vigueur en Europe,
- Le droit, d'accès aux données, de modification et de retrait des personnes recensées ;
- La garantie de sécurité et de fiabilité des données collectées électroniquement, face au risque de cybercriminalité et d'enregistrements multiples.

Compte tenu des réponses apportées à ses questions, et de l'objectif principal du projet OIM qui est de « *contribuer à l'amélioration et au renforcement des capacités du Gouvernement du Togo dans la gestion de la diaspora afin d'en maximiser le potentiel pour le développement national* », Synergie-Togo formule les recommandations suivantes à l'attention du consultant et du MAE :

- **Veiller au caractère véritablement et sincèrement inclusif du recensement, gage de son succès ;**
- **Rassurer la diaspora togolaise, en œuvrant à une forte implication des compétences de la société civile et des organisations indépendantes de la diaspora dans le processus ;**
- **Garantir la confiance et la sécurité des citoyens en acceptant que les données collectées soient sous le sceau de l'OIM qui jouera ainsi le rôle de tiers de confiance.**

Fait à Paris le 19 novembre 2021

Pour Synergie-Togo, le Président

Kanyi Eric AMOUZOUHAH

Association sans but lucratif créée à Paris en 2008, Synergie-Togo a pour objectif de contribuer au développement économique, social et culturel du Togo. L'association a pour mission de sensibiliser les membres de la diaspora togolaise quant à leurs responsabilités vis-à-vis de leur pays d'origine. Elle sert également de cadre de réflexion et d'actions mobilisant les compétences et expériences diverses en vue de la promotion des valeurs de solidarité, de démocratie et des droits humains.

¹ <https://togo.un.org/fr/109035-recrutement-dun-consultant-ou-dun-cabinet-de-consultance-pour-realiser-le>